

JOURNÉES DU PARDON, JOURNÉES DE LA MISÉRICORDE

On parle beaucoup de « crise » du sacrement de réconciliation, et pourtant, comme souvent en temps de crise, des réaménagements se profilent qui peuvent laisser entrevoir un réel renouveau. La confession dans sa forme reçue de la période moderne, régulière, strictement individuelle, auprès du curé de sa paroisse, est sans doute en crise depuis de nombreuses années déjà. Mais quand on interroge des jeunes de retour d'un grand rassemblement, par exemple le Frat, sur le « temps » qui les a le plus profondément marqués, il n'est pas rare qu'ils évoquent le temps de réconciliation. Le renouveau du sacrement de réconciliation, dans une forme de célébration très classique mais dans le contexte très particulier de ces grands rassemblements ecclésiaux, est également spectaculaire lors des JMJ : très peu présent, ou du moins peu visible, dans les premières éditions, sa proposition est devenue un élément structurant de ces grands rassemblements et sa pratique très large à cette occasion. Les sanctuaires sont redevenus des lieux privilégiés de la pratique de la réconciliation sacramentelle. La pastorale paroissiale, qui a pu paraître « à la traîne », voit se développer diverses formes qui tentent d'articuler le désir humain fondamental et les aspirations spirituelles postmodernes de l'homme de « faire retour sur soi », avec le trésor légué par Jésus à son Église, le pouvoir et le commandement *de lier et de délier*¹, le tout dans la lumière des grandes intuitions conciliaires mises en œuvre dans le Rituel rénové de la pénitence et de la réconciliation. Parmi elles, les « Journées du pardon » se multiplient dans divers diocèses de France. Sous ce vocable se cachent des propositions fort différentes mais avec quelques caractéristiques communes : une tentative d'articuler les dimensions communautaire et personnelle, mais aussi d'articuler sans les confondre la proposition

1. Mt 16, 19 ; Jn 20, 23.

sacramentelle avec d'autres propositions d'accompagnement, le tout dans une visibilité renouvelée de la démarche de conversion. Nous commencerons par souligner comment ces journées peuvent être considérées comme une réponse à la redécouverte de la dimension ecclésiale, communautaire, de la réconciliation. Dans un second temps, nous tenterons de dégager quelques conditions à rassembler pour que ces célébrations soient aussi ajustées que possible sur les plans liturgique et spirituel (par la diversité des itinéraires proposés, la place de la Parole de Dieu, les gestes et lieux). Enfin nous nous poserons la question du sens profond que le développement de ces pratiques peut révéler quant à la compréhension de la réconciliation par l'Église, en effleurant l'un ou l'autre écueil possible.

LES JOURNÉES DU PARDON : UNE MISE EN ŒUVRE PASTORALE DE LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE DE LA RÉCONCILIATION

Le nouveau Rituel a insisté sur la dimension communautaire de la réconciliation mais, dans sa mise en œuvre initiale, on a peut-être trop unilatéralement insisté sur la dimension communautaire de la célébration sans prendre conscience qu'elle procédait d'une raison théologique, clairement exposée au début des notes doctrinales et pastorales :

Le péché est une offense à Dieu, qui brise l'amitié avec lui¹ [...]. Par un mystérieux dessein de la bonté de Dieu, les hommes sont unis entre eux par un lien surnaturel, en vertu duquel le péché de l'un nuit également aux autres, de même que la sainteté de l'un profite également aux autres. C'est ainsi que la pénitence comporte aussi la réconciliation avec les frères auxquels le péché nuit² [...]. Ceux qui s'approchent du sacrement de pénitence reçoivent de la miséricorde de Dieu, le pardon des offenses qu'ils lui ont faites ; en même temps ils se réconcilient

1. *Célébrer la pénitence et la réconciliation. Nouveau Rituel*, Paris, Chalet-Tardy, 1978, 1991, réimpr. 2002, n° 7 : «Orientations doctrinales et pastorales», p. 12, qui cite la constitution apostolique de Paul VI *Pœnitentini*, reprenant elle-même *Lumen gentium*, n° 11.

2. *Ibid.*, n° 7, p. 12.

avec l'Église que leur péché a blessée et qui coopère à leur conversion par la charité, l'exemple et la prière¹.

Le mouvement est clair qui associe explicitement la réconciliation avec Dieu, avec les frères offensés et avec l'Église blessée par le péché de ses enfants. Les Journées du pardon sont probablement une manifestation très forte de cette dimension ecclésiale de la réconciliation. Pendant le temps du carême par exemple, il n'est pas anodin qu'une communauté soit invitée à se mettre tout entière durant toute une journée sous le signe de la réconciliation, que toutes ses forces vives (ministres ordonnés, baptisés de tous âges, quels que soient leurs engagements au sein de la communauté) suspendent en quelque sorte leurs multiples activités pour s'exposer ensemble à la miséricorde de Dieu. Un peu, mais avec des notes différentes, comme les communautés juives suspendent leurs activités le jour de Kippour, pour faire pénitence. Cette dimension de *signe* est essentielle, pas simplement parce qu'ainsi la confession sortirait du cadre très intime et secret du confessionnal, pas uniquement parce qu'elle manifeste que la réconciliation sacramentelle n'est pas une pratique morte, réservée à quelques vieilles dames scrupuleuses ; mais parce qu'elle resitue au cœur de la vie de la communauté l'expérience personnelle et communautaire de la miséricorde de Dieu comme une nécessité vitale pour la santé spirituelle de ses membres et de toute la communauté, et aussi comme un témoignage profondément missionnaire rendu à ce que Jésus est venu révéler sur la Croix : que Dieu est miséricorde.

Ce signe, pour être intelligible, implique que la journée du pardon manifeste véritablement l'unité de la communauté dans ses différentes composantes. La *dimension intergénérationnelle* est à ce titre essentielle : des itinéraires spécifiques aux différents âges sont bien sûr nécessaires mais il est important que tous les âges, des enfants aux plus âgés, soient convoqués ce jour-là par l'Église. Il ne faudrait pas non plus que la journée devienne une succession de temps sans lien les uns avec les autres : par exemple le matin pour les enfants, l'après-midi pour les ados et le soir pour les adultes. Pour signifier que tous sont invités, il est bon que des propositions soient faites pour les adultes en même temps qu'un temps éventuellement « réservé » aux enfants ; ou pour le moins que

1. *Ibid.*, n° 12, p. 13.

tout au long de la journée, un prêtre se tient en permanence à disposition de qui voudrait le rencontrer pour un échange ou bien sûr une confession. Il est bon aussi que soient prévues des propositions pour les parents qui accompagnent leurs enfants, et que leur « prise en charge » soit organisée, afin qu'ils n'accompagnent pas de l'extérieur leurs enfants comme ils les déposeraient pour une activité sportive ou musicale. C'est l'ensemble de la communauté qui est concernée par la rencontre avec la miséricorde de Dieu.

Nous reviendrons sur les gestes qui peuvent accompagner les différentes démarches de réconciliation : ils peuvent contribuer à manifester cette dimension ecclésiale dans son articulation avec la dimension personnelle. La pratique devenue « classique » de déposer un lumignon confié par le prêtre à chacun de ses pénitents dans un lieu prévu à cet effet et visible de tous peut revêtir une grande force symbolique : la constitution progressive, au fil de la journée, d'une croix de lumières, constituée d'autant de points que de baptisés désormais réconciliés avec Dieu et avec l'Église, n'est-elle pas un signe parlant en lui-même, une sorte de parabole visuelle de la joie qu'il y a dans le ciel, et dans l'Église, pour chacun des pécheurs qui se repent¹ ?

La journée peut difficilement être conçue en elle-même comme une longue célébration, ne serait-ce que parce que tous ne peuvent être présents toute la journée mais elle peut se terminer par une célébration à laquelle tous sont invités à participer. Des messes d'action de grâce pour le pardon reçu et échangé sont proposées ici et là en conclusion des Journées du pardon. L'expérience est triplement intéressante en ce sens que :

- elle rassemble la communauté réconciliée pour le geste sacramentel qui scelle et renouvelle la communion des membres entre eux² ;

- elle donne une consistance renouvelée au lien trop souvent distendu entre confession et communion ;

- elle « clôture » la journée par la plus grande des actions de grâce que l'Église puisse rendre à son Seigneur, bien au-delà des chants d'action de grâce par lesquels, souvent un peu rapidement car on est pris par le temps, on termine les célé-

1. Voir Lc 15, 7.

2. Voir Prière eucharistique n° 3 : « Quand nous serons nourris de son corps et de son sang et remplis de l'Esprit-Saint, accorde-nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ. »

brations communautaires du pardon, alors même que les premiers pénitents se sont déjà absentés après avoir reçu l'absolution...

QUELQUES CONDITIONS POUR UNE CÉLÉBRATION FRUCTUEUSE

Des itinéraires pour chacun.

Si la journée du pardon doit être conçue pour manifester la dimension communautaire de la réconciliation, elle peut permettre des adaptations pastorales à chaque situation. Nous avons évoqué la question, délicate mais essentielle, de l'âge. Il est difficile dans la plupart des paroisses, pour des raisons pratiques, de ne pas prévoir des plages horaires pour chacune des tranches d'âges, et l'on retrouve alors la nécessité d'une pédagogie adaptée à chacune. Sans entrer dans le contenu de ces pédagogies, il est clair qu'une préparation appropriée au sacrement est nécessaire ; le mieux est qu'elle puisse avoir lieu avant – mais pas trop longtemps – la journée du pardon, dans les différents groupes de catéchèse, d'aumônerie, les différents mouvements auxquels les jeunes sont liés. L'expérience prouve qu'il est souvent difficile de préparer convenablement des grands groupes à une démarche qui revêt une dimension personnelle. D'autre part, il n'est pas juste de confondre préparation et célébration. La différenciation des itinéraires ne recouvre pas uniquement la question des tranches d'âges. Des propositions d'écoute et de dialogue, sans réconciliation sacramentelle, peuvent être ouvertes, à condition que les personnes préposées à l'écoute aient reçu un minimum de formation ; des temps d'enseignement et/ou d'échange sur ou à partir d'un texte biblique ou spirituel, voire, comme nous l'avons expérimenté, des temps de catéchèse à partir d'œuvres d'art évoquant la réconciliation peuvent être également proposés ; ce sont autant de portes ouvertes pour les personnes qui n'auraient pas accès au sacrement de réconciliation ou qui ne seraient pas encore désireuses d'y recourir ou prêtes à le faire. Toutefois, notre expérience pastorale indique que même si le sacrement n'est pas le débouché immédiat et exclusif de ces différents chemins, la réconciliation sacramentelle doit

être clairement proposée à tous ceux qui s'engagent dans un de ces itinéraires, pour peu qu'ils puissent y avoir accès. Elle est la forme « normale » de mise en œuvre du trésor confié par le Seigneur à son Église.

Autour de la Parole de Dieu.

À la suite du concile Vatican II, le Rituel de la pénitence et de la réconciliation insiste sur la place de la Parole de Dieu¹ dans son lien avec la réconciliation sacramentelle. En cette matière également, trop souvent la question a été celle du comment : comment mettre un petit bout de Parole de Dieu dans la démarche, avec une difficulté largement irrésolue dans le cas de la confession « individuelle » ? Les tentatives ont été multiples et souvent heureuses. Mais le contact avec la Parole de Dieu devrait être beaucoup plus qu'un simple passage obligé. La Parole de Dieu est parole de Vérité, parole vivante, parfois tranchante² qui dit le péché, le dénonce et, du même mouvement dit la miséricorde de Dieu et la possibilité toujours offerte de l'accueillir et de s'engager sur un chemin de conversion. Elle a toute sa place, classique, au début de l'itinéraire de réconciliation sacramentelle, notamment pour aider à l'examen de conscience, mais également comme action de grâces pour le pardon reçu. Nous faisons parfois l'expérience de confier au pénitent réconcilié un extrait approprié de la Parole de Dieu après la célébration sacramentelle, moins comme pénitence (pour éviter les confusions fâcheuses entre lecture de la Parole de Dieu qui serait considérée comme une pénitence, comme on donnait autrefois aux religieux un nombre déterminé de psaumes à réciter après leur confession...) que comme support de méditation, d'approfondissement et d'action de grâces pour la grâce reçue.

Il est également possible d'offrir différents accès plus communautaires à la Parole de Dieu lors de ces Journées du pardon : des temps d'enseignement, ou des propositions de *Lectio divina* dans un espace réservé autour d'un texte approprié ou encore, comme nous l'avons vu faire dans une grande église parisienne, la lecture continue d'un livre biblique au long de la journée.

1. *Célébrer la pénitence et la réconciliation*, n° 29 : « Orientations doctrinales et pastorales », p. 20 ; n°s 35-36, p. 22.

2. Voir He 4, 12.

Des gestes et des lieux appropriés.

Nous avons évoqué plus haut un exemple de geste pour manifester la dimension ecclésiale du pardon ; quels gestes proposer pour honorer la dimension corporelle de tout sacrement dans le cas particulier de la réconciliation ? Trois caractères sont à articuler : *baptismal*¹, pour retrouver la fraîcheur de son baptême ; *un déplacement*, pour exprimer *la dimension de marche*², de remise en route ; et la valorisation de l'intériorité, pour dire la nécessité du retour sur soi pour rencontrer le Seigneur comme fondement d'une relation renouvée avec les frères.

La réappropriation judicieuse des grands symboles baptismaux est possible : geste d'eau au baptistère, geste de la lumière associé de préférence au cierge pascal, remise d'un rappel du vêtement blanc... S'ils sont retenus, ces gestes sont à poser avec soin afin de rappeler la dignité baptismale restaurée grâce à la réconciliation sacramentelle, en évitant l'écueil d'une banalisation de gestes posés à la va-vite.

La conversion, sans cesse à reprendre dans la vie du baptisé, peut être signifiée par un itinéraire dans l'église elle-même entre le lieu de préparation, le lieu de célébration du sacrement et le lieu d'action de grâces qu'il est bon de prévoir à proximité de l'autel³, lieu où est célébré le sacrement par excellence de la communion des baptisés entre eux et avec Dieu. Il n'est pas anodin pour la communauté d'être témoin de ces pénitents se déplaçant après avoir reçu le pardon sacramentel, et ce déplacement peut également dire au pénitent quelque chose du déplacement intérieur qui s'est opéré et doit s'opérer en lui.

Tant pour la préparation que pour le temps d'action de grâces qui peut suivre la réception du sacrement, un temps d'intériorisation, et le cas échéant un geste associé, sont nécessaires : il ne faudrait pas que la valorisation de la dimension communautaire de la réconciliation se fasse aux dépens de la dimension personnelle de la responsabilité, de la faute et de la conversion. Le geste pratiqué à Taizé dans le cadre de célébrations de la passion du Seigneur, de poser le front sur une croix posée presque à même le sol, est d'une très grande force

1. *Célébrer la pénitence et la réconciliation*, n° 10 : « Orientations doctrinales et pastorales », p. 14.

2. *Ibid.*, n° 32, p. 21.

3. *Ibid.*, n° 11, p. 14.

et n'est pas sans justesse théologique, mais il est parfois difficile à poser en dehors du cadre très particulier des célébrations de type Taizé. La règle doit évidemment être celle du respect de la liberté de chacun en ces matières. Un espace de prière personnelle, silencieuse autour d'une Bible, d'une image, à proximité de l'autel ou encore devant le tabernacle (on a tendance à oublier la pratique, traditionnelle, de la visite au saint sacrement) doit être aménagé.

Ainsi les Journées du pardon peuvent nous réapprendre à habiter nos églises de manière un peu moins statique que ce qui est de règle depuis que les bancs ont envahi leurs nefes, et à redécouvrir les polarités des différents lieux (baptême, ambon, sainte réserve), toutes ordonnées au lieu majeur que doit demeurer l'autel. Se pose ici la question que nous n'aborderons pas des lieux de célébration du pardon sacramentel : diverses recherches sont faites pour trouver un lieu pour le pardon, comme il y en a pour le baptême ou l'Eucharistie, lieu qui a disparu avec la désaffectation des confessionnaux, relativement inadaptés à la théologie renouvelée du sacrement de réconciliation. Les Journées du pardon peuvent être l'occasion de réfléchir à ces lieux, par définition amovibles pour ces journées, donc par nature expérimentaux : lieux combinant dignité, visibilité et nécessaire discrétion, évitant si possible le face-à-face au profit d'une orientation « commune » vers une image ou l'autel. Ces éléments ne sont pas secondaires, y compris dans la recherche d'une atmosphère qui doit dire du sacrement autre chose que ce qui était dit par la pénombre grillagée du confessionnal : la dignité, parce qu'il s'agit d'un signe sacramentel qui restaure la dignité baptismale du pénitent : trop souvent la question des lieux n'a pas été réfléchie, et l'on se retrouve sur un banc malcommode comme pour une banale conversation ; la discrétion et la visibilité, pour des raisons évidentes (en particulier la visibilité dans le cas des confessions d'enfants) mais aussi parce que se donne à voir à la fois la dimension ecclésiale (non cachée) et la dimension personnelle de la démarche. Le rapport entre ministre et pénitent a tout à gagner à éviter le face-à-face du cabinet médical, mais il doit en même temps trouver une juste articulation entre dialogue et orientation commune vers Celui de qui vient le pardon, qui est à l'initiative de la démarche¹ et vers qui, ensemble, on se tourne et on chemine.

1. *Ibid.*, n° 12, p. 14.

CÉLÉBRER LA MISÉRICORDE, FORMER LA CONSCIENCE
ET ENTRER DANS UNE DÉMARCHE DE CONVERSION

Le développement des pratiques multiformes que nous regroupons sous le vocable de «Journées du pardon» peut être une chance pour que les communautés paroissiales retrouvent le sens et le goût de la réconciliation sacramentelle au cœur de la vie chrétienne. La visibilité retrouvée du sacrement de réconciliation est une chance pour que soit éprouvée la dimension communautaire de la réconciliation. Ces Journées permettent généralement d'honorer la place de la Parole de Dieu dans la célébration du sacrement de réconciliation. Grâce en particulier à la préparation du sacrement au cours de célébrations de la Parole, elles peuvent aider les pasteurs dans leur mission de formation des consciences, traditionnellement associées à la pratique de la confession, confession « de dévotion » en particulier. En effet, une certaine perte du sens du péché et un affaissement de la conscience de la responsabilité personnelle qui a tendance à se dissoudre dans les multiples déterminismes que les sciences humaines ont mis au jour, rendent nécessaire une remise à plat de la pratique de l'examen de conscience. Une « relance » de la pastorale de la réconciliation qui n'intégrerait pas cette réflexion sur l'examen de conscience courrait le risque de s'enliser dans une pratique d'accompagnement psychologique avec la double perte du sens de la grâce et plus encore de l'exigence de conversion inscrites au cœur de la théologie et de la pratique chrétiennes de la réconciliation sacramentelle. La Parole de Dieu, écrits prophétiques et psaumes en particulier, peut être une aide puissante pour désigner le péché et fournir les mots qui manquent au pénitent pour se situer avec justesse comme pécheur devant Dieu.

Le développement de ces temps consacrés à la réconciliation serait-il annonciateur d'un changement de paradigme dans la compréhension que l'Église a de sa mission de lier et de délier et sa mise en œuvre concrète, comme elle en a connu plusieurs au long de son histoire ? Le recul est insuffisant mais plusieurs indices semblent indiquer que l'on pourrait être en train de passer d'une conception centrée sur le binôme « pénitence-réconciliation », qui est celui des rituels postconciliaires, à une dominante accordée à la miséricorde de Dieu. « Se confesser » serait alors s'exposer, passivement en quelque

sorte, à la miséricorde de Dieu, dont la dynamique l'emporterait sur celle de la nécessaire justice. Le développement de la dévotion à la divine miséricorde, désormais célébrée chaque année dans l'Église universelle, la présence fréquente du *Retour du fils prodigue* de Rembrandt, devenu en quelques années une véritable icône de la réconciliation, semblent attester ce glissement de compréhension de la réconciliation sacramentelle. Sans regretter le caractère pénible de l'insistance quasi exclusive mise sur l'aveu intégral des fautes et la crainte d'en oublier, le développement de journées dont certaines d'ailleurs sont appelées «journées ou soirées miséricorde» peut même porter en germe le risque d'un effacement de l'appel à la conversion personnelle par ailleurs présent dans l'enseignement évangélique et le travail de discernement spirituel corrélatif. Se confesser, quelles qu'en soient les modalités concrètes, ne peut se réduire à une opération d'exposition de son mal-être psychologique. Si la journée est bien préparée, l'accueil de la Parole de Dieu, *plus incisive qu'un glaive à deux tranchants*, permet, avant même l'échange avec le prêtre, ce travail de discernement entre ce qui relève de la faute et des difficultés de tous ordres ; et la participation à une Journée du pardon peut aider à réarticuler sens du péché, sens de la responsabilité personnelle et exposition confiante et même bienfaisante à la miséricorde de Dieu.

CONCLUSION

L'impact de la pratique des Journées du pardon est sensible :

– au niveau des communautés paroissiales : grâce à une visibilité nouvelle de la réconciliation sacramentelle, elles s'imposent vite comme un rendez-vous central et porteur de sens, par exemple dans une démarche de carême ;

– au niveau des baptisés, qu'elles peuvent réacheminer vers une pratique plus régulière du sacrement de réconciliation, dans un contexte d'évolution sensible de la compréhension de la démarche sacramentelle de plus en plus conçue comme une exposition « bienfaisante » à la miséricorde de Dieu ;

– au niveau des pasteurs, qu'elles peuvent inviter à repenser leur conception et leur pratique de la préparation au sacre-

JOURNÉES DU PARDON, JOURNÉES DE LA MISÉRICORDE

ment. Les Journées du pardon manifestent une compréhension renouvelée du sacrement à partir de la relecture de l'Écriture, de la tradition ecclésiale et des mentalités actuelles. Elles déplacent du même coup la perception du sacrement. Il y a probablement là un bel exemple de l'influence de pratiques pastorales, fruits largement inattendus de la réforme liturgique, sur la compréhension que l'Église a d'un aspect particulier de sa mission.